

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire dans la limite des places disponibles

✉ *Inscription en ligne*
<http://europa.unistra.fr>

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

📍 Salle Alex Weill - Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : FRU 6703

Autonomie bancaire des femmes : qu'en est-il soixante ans après la loi de 1965 ?

Colloque



28 novembre 2025 | 14h30-17h30

Laboratoire

Droit, religion, entreprise et société | DRES

de l'Université de Strasbourg

et du 

en partenariat avec

 Faculté
de droit, de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

Direction scientifique :
Julie Mattiussi, Delphine Porcheron, Thibault de Ravel d'Esclapon

14H30 PROPOS D'OUVERTURE

- **Mélanie Schmitt**, Professeure à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), Directrice de l'UMR 7354 DRES ;
- **Nicolas Kilgus**, Professeur à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), Vice-doyen en charge des relations publiques et de l'insertion professionnelle,
- **Julie Mattiussi**, Maîtresse de conférences à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), **Delphine Porcheron**, Professeure à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit) et **Thibault de Ravel d'Esclapon**, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), directeur-adjoint de l'UMR 7354 DRES

14H45 L'APPORT DE LA LOI DU 13 JUILLET 1965 DANS L'AUTONOMIE BANCAIRE DES FEMMES MARIÉES

Estelle Naudin, Professeure à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit)

15H10 INDÉPENDANCE BANCAIRE DES FEMMES MARIÉES : LES INSTRUMENTS DU DROIT POSITIF

Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

15h30 Pause

15H45 TABLE-RONDE : 1965-2025 : 60 ANS APRÈS : OÙ EN EST-ON DE L'AUTONOMIE BANCAIRE ET FINANCIÈRE DES FEMMES?

animée par **Julie Mattiussi**, **Delphine Porcheron** et **Thibault de Ravel d'Esclapon**

- **Johanne Lotz**, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit) ;
- Me **Léa Toledano**, Avocate au barreau de Strasbourg, présidente du CIDFF,
- **Anna Matteoli**, docteure en droit, juriste et directrice du CIDFF,
- **Stéphane Soulaïne**, Crédit Mutuel Alliance Fédérale

17H15 FIN

